

Infos migrations

Synthèse

Numéro 39 - mars 2012

L'emploi et les métiers des immigrés

La répartition par secteur d'activité et par métier des immigrés diffère suivant l'origine et le sexe. Dans l'ensemble, les immigrés sont dans une situation plus fragile au regard de l'emploi que les Français de naissance. Les disparités régionales de cette répartition traduisent essentiellement une adaptation aux contraintes locales du marché de l'emploi.

L'activité des immigrés

Les immigrés en France représentent aujourd'hui 8,3 % de la population totale et 8,6 % de l'emploi (9 % des actifs, occupés ou au chômage). Cette population, dont les origines géographiques se sont diversifiées, qui s'est féminisée et dont le niveau de diplôme s'est accru, est entrée sur le territoire français ces dernières années essentiellement au titre du regroupement familial, dans une moindre mesure au titre des études, de l'emploi ou de l'exercice du droit d'asile. Dans l'emploi comme dans la population, l'Algérie, le Maroc et le Portugal restent les premières nationalités d'origine des immigrés. Les immigrés sont traditionnellement dans une situation plus fragile au regard de l'emploi que les Français de naissance en raison des obstacles qu'ils rencontrent sur le marché du travail (capital social insuffisant, difficultés linguistiques, problèmes de reconnaissance des diplômes et obstacles statutaires, discrimination, etc.). Ils connaissent en effet des taux d'activité plus faibles et des taux de chômage plus élevés, même à niveau de diplôme équivalent. Cette vulnérabilité est essentiellement le fait des immigrés issus des pays tiers (hors Union européenne) et concerne plus encore les femmes, dont les écarts de taux de chômage et de taux d'activité avec les Françaises de naissance est de plus de 10 points de pourcentage. La fragilité dans l'emploi des immigrés des pays tiers s'est néanmoins atténuée avant la crise pour les hommes comme pour les femmes. La violence du retournement conjoncturel en 2008 les a néanmoins plus fortement affectés que les Français de naissance, tant en raison de leurs spécialisations sectorielles pour les hommes qu'en raison de leur fragilité statutaire pour les femmes. Si pour l'heure, la crise de 2008 n'a pas inversé la tendance à l'amélioration de la situation de l'emploi des immigrés issus des pays tiers, la poursuite d'une dégradation des conditions économiques pourrait modifier la donne, en particulier pour les femmes dont la situation dans l'emploi n'a cessé de se dégrader (alors que les hommes ont bénéficié du rebond de 2009).

Les métiers occupés par les immigrés

Largement recrutés comme employés non qualifiés ou comme ouvriers et manœuvres, les immigrés issus des pays tiers (mais aussi du Portugal) sont également plus souvent travailleurs indépendants et moins présents dans les professions intermédiaires et supérieures, à l'inverse de la majorité des ressortissants des États membres de l'Union européenne (surreprésentés dans les catégories socio-professionnelles élevées). Le travail qualifié chez les immigrés s'est néanmoins accru en particulier chez les nouveaux arrivants (moins de 10 ans de présence en France). Dans certaines professions supérieures, les immigrés, toutes origines confondues, sont proportionnellement plus nombreux dans le bâtiment, l'informatique, le personnel d'étude et de recherche, la formation (enseignement supérieur), la médecine hospitalière, les arts et spectacles et les professions internationalisées (interprètes, tourisme). À mesure que la qualification des immigrés s'élève, bien que très progressivement, leur surreprésentation dans certains métiers s'atténue. S'ils sont toujours fortement concentrés dans les métiers du BTP, leur part dans ce secteur a diminué depuis dix ans. Dans l'industrie, leur part a décliné plus que proportionnellement aux baisses d'effectifs. Ils sont aujourd'hui moins nombreux que les Français de naissance à y travailler, en dehors du textile et de l'habillement. En revanche, ils restent très fortement concentrés dans certaines activités tertiaires, le commerce, certains segments de l'hôtellerie-restauration, les activités de nettoyage et de sécurité, les services domestiques et les métiers d'artisan.

Les auteurs :

Cécile Jolly
et
Frédéric Lainé
du
Centre d'Analyse
Stratégique

Yves Breem

SGII-DSED

Encadré : le document de travail

L'emploi et les métiers des immigrés ont fait l'objet d'une étude menée conjointement par le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) et le Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation (DSED). Ce dernier constitue le Service Statistique Ministériel du Secrétariat Général à l'Immigration et à l'Intégration. Cette étude est disponible simultanément sur les sites du Centre d'Analyse Stratégique et du Secrétariat Général à l'Immigration et à l'Intégration. Il s'agit d'un document de travail. Les positions exprimées n'engagent que leurs auteurs. Il est disponibles aux adresses :

<http://www.strategie.gouv.fr/content/document-de-travail-n%C2%B0-6-l%E2%80%99emploi-et-les-metiers-des-immigr%C3%A9s>

Lien sgii

Les auteurs sont, pour le CAS, Cécile Jolly et Frédéric Lainé, chargés de mission au département Travail Emploi ; pour le DSED-SGII, Yves Bream, chargé d'études à la Division des Enquêtes et des Etudes Statistiques.

Tableau 1 : Répartition des actifs ayant un emploi, par secteurs d'activité

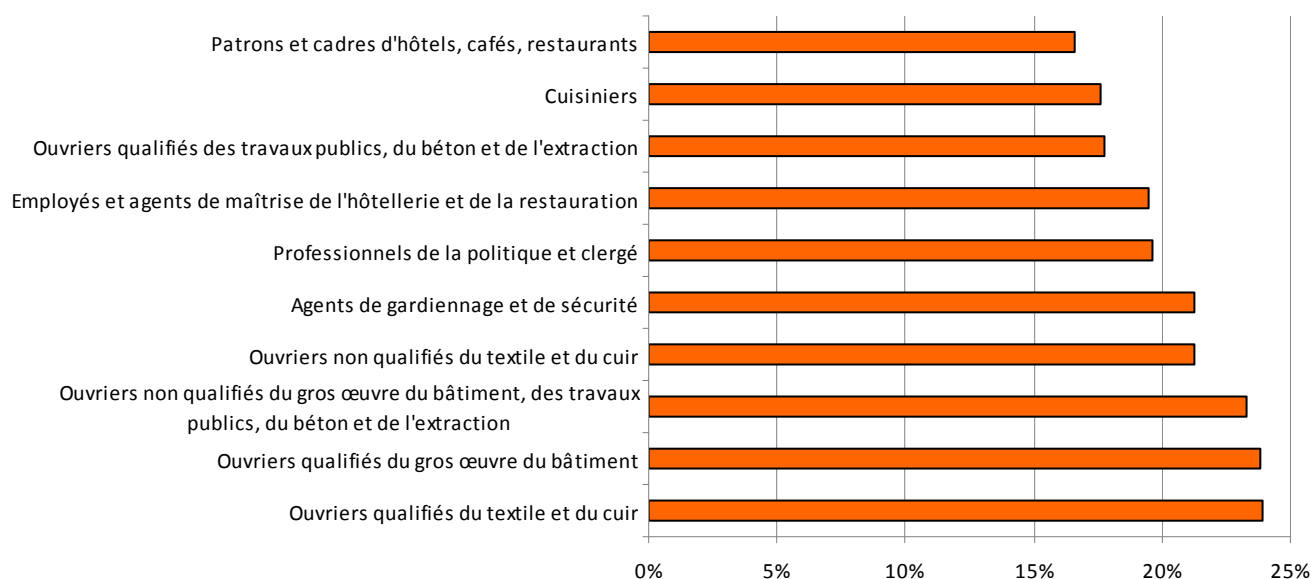
| | Part des immigrés dans le secteur | Structure de l'emploi | |
|---|-----------------------------------|-----------------------|--------------|
| | | Immigrés | Non immigrés |
| Agriculture | 4,7% | 3,2% | 6,2% |
| Industrie | 7,7% | 12,8% | 14,6% |
| dont: <i>textile habillement chaussures</i> | 14,1% | 1,0% | 0,6% |
| <i>Édition, imprimerie, reproduction</i> | 21,5% | 1,2% | 0,4% |
| <i>Automobile</i> | 7% | 2% | 2% |
| Construction | 15,7% | 12,2% | 6,3% |
| dont: <i>Construction de maisons individuelles et autres bâtiment</i> | 25,4% | 1,8% | 0,5% |
| <i>Travaux de second œuvre murs sols</i> | 18,2% | 2,0% | 0,9% |
| <i>Maçonnerie générale et gros œuvre</i> | 27,2% | 3,4% | 0,9% |
| Commerce de gros, intermédiaires | 7,9% | 3,6% | 4,0% |
| dont : <i>Commerce de gros et intermédiaires en textiles, habillement, chaussures</i> | 19,2% | 0,3% | 0,1% |
| Commerce de détail, réparations | 8,4% | 7,3% | 7,6% |
| <i>Commerce d'alimentation générale</i> | 21,6% | 0,4% | 0,1% |
| <i>Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés</i> | 13,8% | 0,1% | 0,1% |
| Transports | 8% | 4,1% | 4,3% |
| <i>Transports de voyageurs par taxis</i> | 23,5% | 0,5% | 0,1% |
| Hôtels et restaurants | 17,5% | 7,5% | 3,4% |
| dont: <i>Hôtels et hébergement similaire</i> | 19,0% | 1,7% | 0,7% |
| <i>Restauration traditionnelle</i> | 19,6% | 3,0% | 1,2% |
| <i>Restauration de type rapide</i> | 21,2% | 1,2% | 0,4% |
| Postes et télécommunications | 7% | 2,3% | 3,0% |
| Activités financières | 5% | 2,1% | 3,5% |
| Activités immobilières | 13% | 1,9% | 1,2% |
| dont : <i>Administration d'immeubles et autres biens immobiliers</i> | 25,2% | 0,8% | 0,2% |
| Conseils et assistance | 8,5% | 5,3% | 5,5% |
| Recherche et développement | 10,4% | 0,7% | 0,6% |
| Services opérationnels | 16,5% | 9,8% | 4,7% |
| dont : <i>Interim</i> | 13,5% | 3,3% | 2,0% |
| <i>Activités de sécurité et d'enquêtes</i> | 21,9% | 1,3% | 0,4% |
| <i>Activités de nettoyage</i> | 22,1% | 3,5% | 0,7% |
| Administration publique | 3,9% | 4,5% | 10,4% |
| Éducation | 6,3% | 5,4% | 7,7% |
| Santé, action sociale | 7,5% | 11,2% | 13,1% |
| Activités récréatives, culturelles et sportives | 9,5% | 1,8% | 1,6% |
| Services personnels et domestiques | 15,2% | 3,4% | 1,8% |
| dont : <i>Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique</i> | 25,6% | 2,4% | 0,7% |
| Activités associatives et extra-territoriales | 11,7% | 2,2% | 1,6% |
| Total | | 100% | 100% |

Les familles professionnelles où la proportion d'immigrés est élevée ne correspondent pas nécessairement à des métiers où les difficultés de recrutements sont ressenties plus fortement par les employeurs. Au-delà des métiers en tension dans l'industrie, le BTP, l'hôtellerie-restauration ou l'informatique, la part des immigrés est en effet plus affirmée dans des métiers manuels bénéficiant de peu de prestige dans l'échelle des représentations sociales (ouvriers non qualifiés, agents d'entretien...) ou dans des métiers ouverts sur un marché international du travail (métiers de la communication, professions des arts et spectacle).

Métiers d'hommes, métiers de femmes

Le travail immigré est également très segmenté selon le genre et selon l'origine géographique. Si les hommes sont très présents dans la construction, dans une moindre mesure dans les métiers de la vente et de la santé, les femmes sont très fortement spécialisées dans les services à la personne (employées de maison, assistantes maternelles, aides à domicile, aides ménagères). On observe également une spécialisation selon l'origine. Cette spécialisation est particulièrement marquée chez les nationalités issues des vagues migratoires les plus récentes. Les immigrés originaires d'Afrique sont ainsi très concentrés dans les métiers du nettoyage et de la sécurité, et, pour les femmes, dans les services à la personne. Les natifs de Turquie et de Chine sont souvent employés dans l'hôtellerie-restauration et dans la confection, avec une forte présence turque également dans la construction et une forte présence chinoise dans le commerce. En revanche, les immigrés issus de vagues migratoires plus anciennes (Maghrébins, Espagnols et Italiens) ont une distribution de l'emploi par métiers qui est plus diversifiée et qui, en dehors de certaine surreprésentation (dans la construction pour les Espagnols et les Italiens, dans les activités de sécurité et de nettoyage pour les Maghrébins) suit celle des Français de naissance. Seule exception à cette règle qui traduit les effets positifs de l'ancienneté de la migration dans l'insertion sur le marché du travail, les immigrés portugais restent très concentrés dans les métiers du bâtiment pour les hommes, les services à la personne pour les femmes.

Graphique 1 : Les dix familles professionnelles où les hommes immigrés occupent le plus de postes

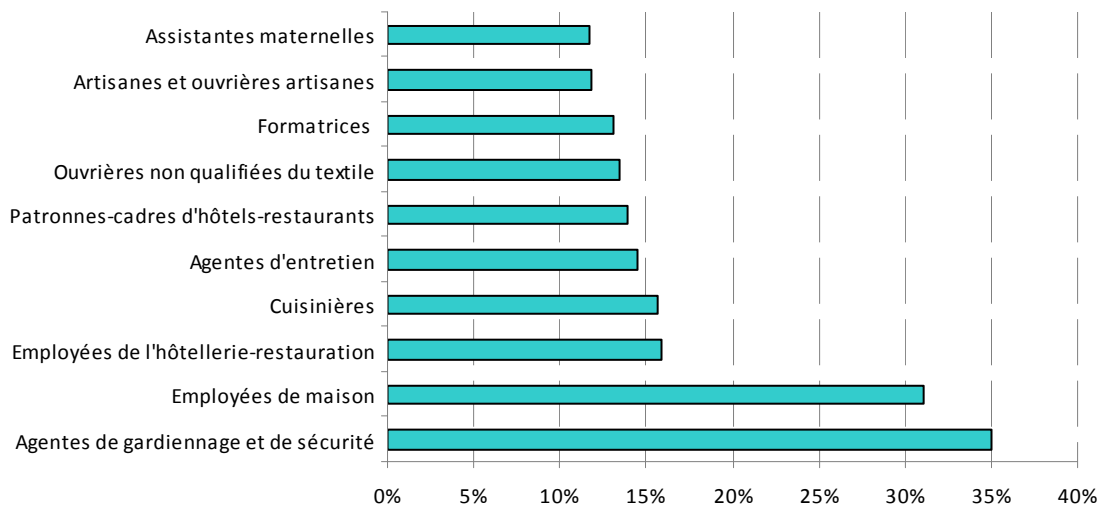


Note de lecture : 24 % des ouvriers qualifiés du textile et du cuir sont immigrés.

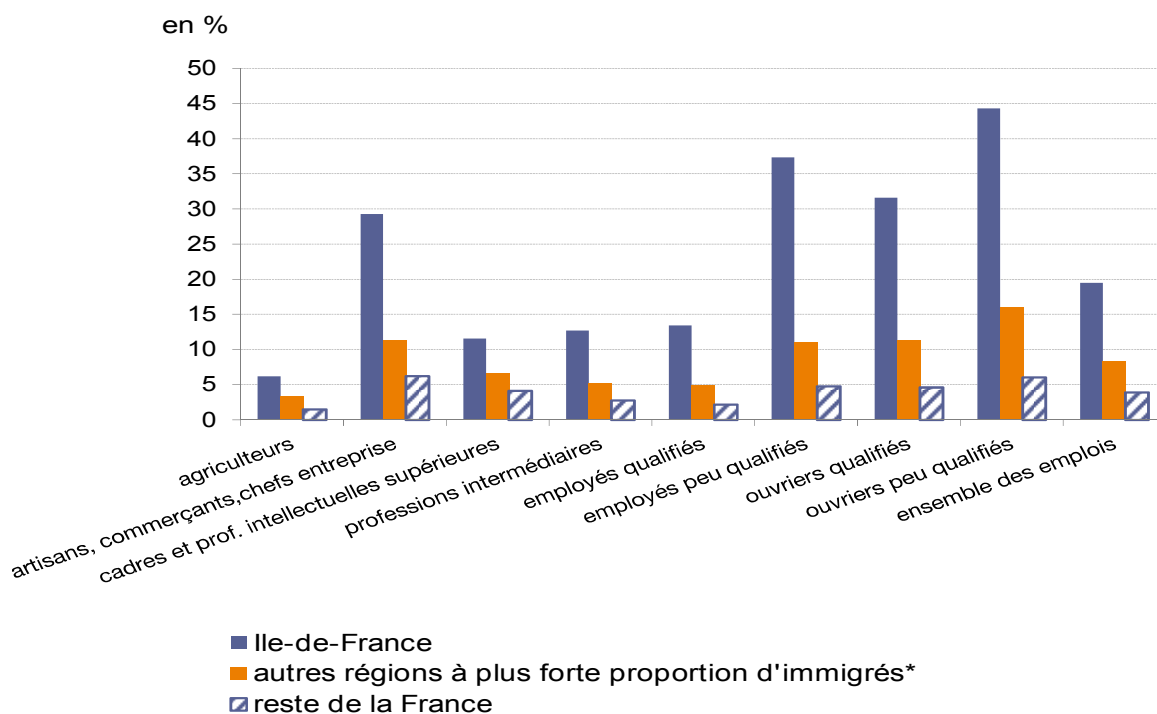
Les immigrés sont également très inégalement répartis dans l'Hexagone.

Leur présence est plus forte dans la région parisienne, la façade Est du pays et les régions méridionales. Les régions où le travail immigré est proportionnellement plus élevé sont donc l'Île-de-France (les immigrés comptent pour 20 % des personnes en emploi), les régions du Sud-est (Provence-Alpes-Côte d'Azur, 9,1 % d'immigrés dans l'emploi), le Languedoc-Roussillon (8 %), la Corse (10,8 %), Rhône-Alpes (9 %), la région Centre et les régions de l'Est (Alsace, Franche-Comté, et Lorraine) ainsi qu'en Guyane. À l'opposé, les départements de l'ouest de la France comptent très peu d'immigrés. La Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie sont les régions où la présence des immigrés est la plus faible (par exemple 2,4 % en Bretagne). L'Île-de-France concentre à elle seule 38 % de la population immigrée. Au regard du poids des immigrés dans l'emploi, les écarts avec le reste de la France sont particulièrement significatifs pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les employés peu qualifiés et les ouvriers. Au niveau des métiers, la surreprésentation des immigrés en Île-de-France est la plus forte non seulement dans les métiers industriels et du BTP, mais aussi les métiers tertiaires, par exemple les conducteurs de véhicules, les caissiers et employés de libre service, les aides à domicile et les assistants maternels (la proportion d'immigrés dans ces métiers est, en Île-de-France, 5 à 6 fois supérieure à ce qu'elle est dans le reste de la France). Ces différences dans la part des travailleurs immigrés selon les groupes socioprofessionnels sont beaucoup plus faibles si l'on exclut l'Île-de-France et les régions à plus forte proportion d'immigrés (graphique 3) ; ceci traduit le fait que la surreprésentation des immigrés dans certaines professions est liée aux contextes des marchés régionaux du travail.

Graphique 2 : Les dix familles professionnelles où les femmes immigrées occupent le plus de postes



Graphique 3 : Part des immigrés selon les catégories socioprofessionnelles et les régions



* Les autres régions à plus forte proportion d'immigrés sont celles où les immigrés représentent une part dans l'emploi supérieure à la moyenne des régions de province et des DOM. Il s'agit des régions Centre, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Guyane.

Source pour tous graphes et tableaux : INSEE, recensement de population 2007, traitement : CAS et DSED-SGII.

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
 Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration
 Place Beauvau 75800 Paris cedex 08

Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard
Rédacteur en chef : Gérard Bouvier
Maquette : Evelyne Coirier

Infos migrations

n° 39 - Mars 2012

L'emploi et les métiers des immigrés